

Session ordinaire du 19 juin 2020

Convocation du 15 juin 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf juin 2020, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de VASSELAY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre Socioculturel de Vasselay, sous la présidence de Michel AUDEBERT, Maire.

Présents : Michel AUDEBERT, Maire – Emilie BIGRAT, 1^{ère} adjointe – Jean-Luc LEGER, 2^{ème} adjoint – Anne-Gaëlle DIETTE, 3^{ème} adjointe – Cyril GRILO, 4^{ème} adjoint – James PETIT-JEAN – Jean-Claude DELAIR – Corinne LE LIBOUX – Loïc NOBILET – Florence PETIT-JEAN – David TAUBAN – Bertrand FLOURET – Gaëlle FAUCARD.

Absents excusés : Nadine EUDE-COULON ayant donné pouvoir à Florence PETIT-JEAN – Séverine REY ayant donné pouvoir à James PETIT-JEAN.

Secrétaire de séance : M. Cyril GRILO.

M. le Maire répond à la question posée lors du précédent conseil concernant la coupe d'une haie chez un particulier, les bornes n'étant pas en limite de propriété, cela pose problème.
Des remarques sur la propreté de la Commune ont été faites : comme stipulé sur le VASSELAY en bref, en cette période inédite, le retard s'est accumulé.

Aucune remarque sur le compte-rendu du Conseil municipal du 05 juin 2020, il est adopté à l'unanimité.

Il est procédé à l'ordre du jour

1 – Création d'un emploi saisonnier

Tous les ans nous renforçons l'équipe de nos agents municipaux pour assurer avec efficacité toutes les tâches saisonnières, particulièrement abondantes au printemps et au cours de l'été.

À la suite du confinement et des élections, compte tenu de la situation nous devons créer un emploi contractuel d'adjoint technique, occasionnel à temps complet pour faire face aux besoins saisonniers (tonte, taille haies, fleurissement, fossés, propreté du bourg, vacances des agents...) du 15 Juillet 2020 au 15 Janvier 2021. L'agent sera rémunéré par rapport à l'échelle C1 du grade d'adjoint technique soit indice brut 347 - majoré 325.

Il est demandé au conseil d'approuver cette demande.

Approbation du conseil : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1 (M FLOURET)

2 – Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non-complet

L'activité du secrétariat subit un accroissement de travail administratif dû à l'augmentation de la population pour contribuer au suivi correct des dossiers traités en Mairie. : préparation du budget, dossier d'urbanisme etc., Par ailleurs, le Conseil Départemental ayant choisi Vasselay comme un des trois villages pilotes pour tracer toutes les démarches concernant l'assainissement, un fichier Excel est à compléter très régulièrement au fur et à mesure des travaux effectués sur le réseau. Assurer les tâches administratives de la médiathèque. Laisser la Mairie ouverte toute l'année.

M. le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif, à l'indice brut 350 / indice majoré 327, à temps non-complet à raison de 32/35^{ème} et ce à compter du 1er Août 2020.

Il est demandé l'approbation du conseil municipal.

Par 15 voix pour, le conseil municipal approuve la création d'un poste d'adjoint administratif à 32/35^{ème}.

3 – Délégations consenties au Maire par le conseil municipal

M. le Maire propose de conserver les 6 délégations qui étaient en place au dernier mandat, soit :

- 1) *De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.*
- 2) *De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.*
- 3) *De créer les régies comptables nécessaires aux fonctionnements des services municipaux*
- 4) *De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière*
- 5) *D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges*
- 6) *De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.*

Une question est posée concernant le point 1 : M. le Maire a-t-il le plein pouvoir des décisions concernant le budget ?

Aucun des membres du conseil n'a pu apporter plus de précisions concernant cette question. Il a été décidé de reporter le vote de ce seul point au prochain conseil afin d'éclaircir celui-ci.

Il est demandé au conseil d'approuver les points 2-3-4-5-6.

Par 15 voix pour, le conseil municipal approuve la délégation des points 2-3-4-5-6.

4 – Désignation d'un délégué à la sécurité routière

Candidat : M. Loïc NOBILET

Le vote est effectué à mains levées et M. NOBILET est élu à l'unanimité.

5 – Plan de financement pour la rénovation d'armoire de l'éclairage public (SDE 18)

Une armoire de l'éclairage public (à la suite d'une panne) est à remplacer au lieu-dit JOU. Les travaux sont pris en charge à 50% par le SDE 18 (Nous sommes adhérent au Syndicat) pour toute l'opération.

Le coût total est de 1 630,00€ HT, la commune participera à raison de 815,00 € HT

Il est demandé au conseil d'approuver ce financement.

Approbation par 15 voix pour.

6 – Compensation financières entretien des points d'apport volontaire

La communauté de commune gère l'entretien de 76 colonnes d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire. Considérant les avantages économiques et environnementaux que pourraient apporter le transfert de l'entretien des points d'apport volontaire aux communes membres (moins de gardiennage des déchèteries, etc.)

La communauté de commune fixerait une compensation financière annuelle aux communes membres de 30€ par point d'apport volontaire.

Il y a un point d'apport volontaire, ce qui représente une compensation financière annuelle de 30 €.

Il est demandé l'approbation du conseil municipal.

Par 15 voix pour, le conseil municipal approuve cette compensation.

7 –Convention de mutualisation des frais de transport pour les années scolaires 2017/2018 et 2018/2019

La convention porte sur le remboursement des frais de transport pour les enfants de l'école à destination du complexe sportif à Saint Martin pour les années 2017-2018 et 2018-2019. La commune de Vasselay rembourse la communauté de commune des Terres du Haut Berry qui centralise les demandes et commande les cars.

Frais évalués à 9,78€ par enfant pour l'année scolaire 2017-2018 et 10,87€ par enfant pour l'année scolaire 2018-2019.

Soit un total de 1 615,06 €

Une question est posée : De quelle(s) école(s) parle-t-on ?

Il s'agit uniquement de l'école publique.

Il est demandé l'approbation du conseil municipal.

Par 15 voix pour, le conseil municipal approuve cette convention à l'unanimité.

8 – Questions diverses

- Déclaration catastrophe naturelle, la commune n'est toujours pas reconnue. Le 29 juin 2020 se tiendra une commission pour savoir si VASSELAY sera déclaré ou pas !
- Vendredi 3 juillet 2020 après l'école, à 16h30, aura lieu le déménagement et l'état des lieux pour accueillir le centre de loisirs – besoin de renfort.
- La remise de calculatrices et clés USB à nos élèves de CM2 est reportée au mardi 30 juin 2020.
- La commission Finances se réunira le lundi 29 juin 2020 à 18h30 pour préparer les budgets. Juste avant, à 18h, Pascale présentera son rôle et sa fonction de secrétaire aux conseillers municipaux.
- Pour le pique-nique républicain, le camion de crêpes et galettes sera présent.
- Les mardis sur la place de la Mairie, venez retrouver une marchande de légumes, des crêpes et galettes bretonnes, mais aussi un marchand de fromage à partir de 16h.
- Soulagement, mardi 2 juillet 2020 à 14h en Mairie, réunion de réception des travaux pour finaliser le dossier de chantier du Carroir des Thureaux.
- Projet à l'étude : installation d'un distributeur de baguettes (rechargé plusieurs fois par jour) dans le bourg, qui serait alimenté par la boulangerie de Fussy, à la rentrée septembre 2020.
- Réunion de bureau le 26 juin 2020 à 18h.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 02 juillet 2020 à 19h30. Il faut prendre une délibération pour le taux des taxes (TH/TF-TEOM/CFE) et produits (TSE/GEMAPI) de fiscalité directe le 3 juillet 2020 (date limite).
- Commission fêtes et cérémonies le lundi 6 juillet 2020 à 18h à la Mairie.
- Réunion du SIVU le 20 juin 2020 à 9h à la Mairie de Pigny.
- Réunion du SIAEP le 22 juin 2020 à 19h à la Mairie de Saint-Eloy de Gy.
- SDE 18 le lundi 22 juin 2020 à 16h au palais d'Auron.
- Conseil d'école le 23 juin 2020 à 18h au sein de l'école.
- Réunion avec le SIAEPAC, le mardi 23 juin 2020 à 16h30 à la Mairie de Vasselay.
- Jeudi 25 juin 2020, lancement des travaux de la rocade au rond-point de Vouzeron.
- Une formation hygiène et utilisation des extincteurs pour le personnel a été évoqué.
- Le conseil des enfants devrait voir le jour fin septembre.
- Vérifier l'état du marronnier à la Fontaine de Cierge, l'écorce se détache.
- Enduire le pignon du local technique pour éviter les infiltrations d'eau.
- Problème de vitesse excessive route de la Rose et plus généralement sur l'ensemble de la commune.
- Plusieurs chemins de la commune sont encore encombrés de déchets verts et autre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Prochain conseil Municipal, le 02 juillet 2020 à 19h30.